

Conférence ministérielle du Conseil de l'Europe : la politique, dernier bastion ?

Autor(en): **sl**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONFERENCE MINISTERIELLE DU CONSEIL DE L'EUROPE LA POLITIQUE, DERNIER BASTION ?

A quoi servent les déclarations d'intentions ? Ne répondez pas : à rien. Quand elles émanent des plus hautes autorités d'un pays ou d'une organisation, elles servent en tout cas à mettre en place des critères de référence, à conférer une légitimité aux stratégies d'application futures. C'est pourquoi il faut applaudir des deux mains aux résolutions publiées par les ministres des pays du Conseil de l'Europe réunis à Strasbourg le 4 mars dernier pour une conférence sur l'égalité entre femmes et hommes.

Le thème de la conférence était, plus précisément, celui de la participation des femmes au pouvoir politique, qui reste faible, ou du moins insuffisante, dans tous les pays du Conseil de l'Europe,



L'image de la politicienne a-t-elle vraiment changé ?
(Affiche contre le suffrage féminin, 1920)

comme la présence à Strasbourg de 17 femmes ministres contre 4 hommes ne le démontrait pas (mais dans bien des cas, comme pour Elisabeth Kopp, représentante de la Suisse, il s'agissait de la seule et unique membre féminine du gouvernement du pays concerné !).

Des résolutions, donc, qui quittent rarement le terrain des généralités, mais qui ont le mérite d'élever la question de la promotion féminine en politique au rang

de préoccupation prioritaire pour le Conseil de l'Europe et pour ses états membres, et de proposer une vision globale du problème. A retenir : l'encouragement des mesures dites « d'action positive », par exemple la mise sur pied de programmes de formation politique visant tout spécialement les femmes, ou le lancement de campagnes d'information visant à développer une prise de conscience dans ce domaine. La question des quotas, elle, reste controversée. Pour Mme Kopp, l'instauration de quotas, par

exemple sur les listes électorales, doit rester une solution de dernier recours.

Parmi les rapports présentés lors de la conférence (d'intérêt inégal à notre avis) on comparera utilement celui de la Suède et celui du Portugal. Dans le pays scandinave, où la proportion de femmes au parlement est de 30 % (c'est la plus élevée de tous les pays européens), le faible impact des femmes dans la véritable prise de décision politique est de moins en moins imputable à une inégalité sociale qui a été largement résorbée par les structures de l'Etat-providence ; le problème tient plutôt au fait que la culture politique est encore essentiellement masculine, c'est-à-dire au fait que la notion du politique se définit encore selon des schémas traditionnels. Dans le pays méridional, en revanche, où les femmes ne représentent que 6 % des membres du Parlement, le poids des stéréotypes sociaux se fait encore lourdement sentir.

— (sl)

RETROUVER LES ENFANTS DE LA « SALE GUERRE »

Espérer et agir, voilà d'où vient la force des grand-mères argentines de la place de Mai, dont deux sont passées récemment en Suisse romande pour expliquer la recherche de leurs petits-enfants disparus et pour chercher de l'aide.

« Ils sont vivants et nous devons les retrouver. » Pendant la « sale guerre » de 1976-1983, des milliers d'adultes ont disparu en Argentine, mais avec eux un nombre indéterminé d'enfants. Des enfants sont nés dans les prisons. Il y a de nombreux témoignages qui prouvent que nombreux sont ceux qui ont survécu, élevés souvent par des membres des forces répressives ou donnés en adoption. « Ma fille est morte mais ma petite-fille doit être vivante quelque part et il me faut la retrouver ». La détermination de ces grand-mères ne fléchit pas depuis 1977. Elles étaient alors 13 dans la clandestinité pour organiser cette recherche. Elles sont 200 maintenant à travailler au grand jour depuis l'avènement du régime démocratique. Elles publient photos et affiches dans la presse et déposent des demandes en justice.

Elles ont 3000 dossiers sur lesquels elles travaillent comme des détectives. La plupart des cas leur sont signalés par le public. Une fois un enfant localisé avec précision, il leur faut prouver son identité et obtenir de la justice un transfert de la garde de l'enfant qui peut alors retourner dans sa famille d'origine. Les juges sont en grande partie les mêmes que du temps de la dictature et ils ne sont pas des plus coopératifs. Mais les grand-mères sont à la pointe de la technique

scientifique en matière d'identification : les études du sang de l'enfant sont faites en relation avec celles de tout le groupe familial.

Elles mettent en ce moment sur pied une banque de données génétiques des familles dont des enfants ont disparu de manière à ce que des enfants qui apprendraient plus tard leur condition d'enfant disparu puissent rechercher eux-mêmes leur origine et disposent de ces données.

Quant aux problèmes psychologiques dont peuvent souffrir ces enfants retrouvés, ils font l'objet des soins donnés par une équipe de psychologues et psychiatres.

Ces grand-mères croient très fort à la voix du sang, présentée sous l'appellation de « nid écologique », l'environnement biologique et culturel, le projet de vie dont l'enfant est imprégné dès sa conception. Elle ont déjà retrouvé 36 enfants et plusieurs sont maintenant dans leur famille.

Mais il y a bien sûr une dimension politique à leur action. Ces grand-mères sont venues témoigner à Genève devant la Commission des Droits de l'homme. Ces enfants ont été volés, séquestrés, souvent maltraités. La conscience universelle ne doit pas oublier afin que ce genre de crime ne se reproduise plus.

Odile Gordon-Lennox

Chaque dernier jeudi du mois a lieu une manifestation de solidarité avec les mères et grand-mères des disparus d'Argentine. A Genève, devant Aerolineas argentinas, Chantepoulet. A Neuchâtel, devant la fontaine de la Justice.